

VALORISATION DU BOIS DE DOUGLAS

Porteur de projet

France DOUGLAS (Limoges - 87)

Territoires concernés

La totalité du Massif central

Les objectifs

Valoriser les ressources forestières de Douglas.

Présentation du projet

Le Massif central concentre environ 75% de la ressource française de Douglas, bois dont la production est en forte croissance depuis une dizaine d'années. C'est une essence qui est bien adaptée à la moyenne montagne, possède une forte capacité à fixer le gaz carbonique ainsi que des qualités de durabilité et de résistance mécanique. Son développement représente un enjeu économique fort pour le Massif central.

L'association France Douglas a initié dès 2007 un vaste programme de valorisation de cette ressource dans le Massif central, notamment pour adapter les produits issus du sciage au marché de la construction.

en savoir +
cliquez ici

<http://www.france-douglas.com/>

Les grands axes de la démarche, les résultats

1ère opération, 2007-2009

- Fédérer les professionnels, notamment scieurs, autour du projet de valorisation des produits Douglas
- Identifier les produits stratégiques sur lesquels porteront les efforts de valorisation pour le marché de la construction (charpente, éléments d'ossature, bois reconstitué, lambris, parquet)
- Informer les professionnels de l'aval (filière construction) sur ces produits

2ème opération, 2010-2012

- Poursuivre la qualification des produits et leur normalisation (étude de chaque produit selon des critères prédéfinis, adaptation des productions aux exigences du marché)
- Elaborer un référentiel technique des différents produits en bois Douglas façonnés en Massif central, à destination des professionnels de l'aval
- Diffuser largement les résultats de la démarche (événements, supports de communication, site internet) afin d'en assurer la promotion auprès des opérateurs économiques

Des assises nationales du Douglas ont été organisées les 20 et 21 septembre 2012 à Limoges et ont rassemblé 150 participants. Elles ont permis de présenter le référentiel technique, de faire le point sur la démarche globale de valorisation et d'évoquer les perspectives pour les 20 ans à venir.

Les financements obtenus

Les chiffres indiqués ci-dessous sont le cumul de 2 dossiers financés, l'un en 2007, l'autre en 2010

Dépenses éligibles	635 625 €
Aides totales Massif central	457 098 €
Dont Europe	182 812 €
Etat	174 615 €
Conseils régionaux	99 671 €
Dont Auvergne	15 000 €
Bourgogne	40 000 €
Languedoc Roussillon	/
Limousin	29 741 €
Midi Pyrénées	9 930 €
Rhône Alpes	5 000 €